



20, rue du Comte de Flandre  
20, Graaf van Vlaanderenstraat  
Bruxelles - 1080 - Brussel

Administration Communale de  
**MOLENBEEK-SAINT-JEAN**



Gemeentebestuur van  
**SINT-JANS-MOLENBEEK**

## **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2014**

### **Interpellation déposée par Monsieur Ikazban concernant le retard de délivrance des fiches relatives à la déduction des frais de garderies.**

---

#### **M. Ikazban :**

Je souhaite attirer votre attention sur un éventuel retard pris par l'Administration communale dans l'envoi des fiches permettant aux parents de justifier la déduction des frais de garderie de nos enfants dans leurs contributions, et ce, alors même que la date de limite d'introduction papier des déclarations fiscales est fixée au 26 juin 2014. Il existe également une date limite pour la version électronique avant le 16 juillet.

Étant donné que la décision de rendre les garderies payantes n'a pas été des plus simples à gérer pour les familles et surtout que l'un des arguments avancés pour en adoucir les conséquences était justement de mettre en avant cette disposition légale de déduction des frais dans les déclarations fiscales, si la situation que je vous expose s'avère vérifiable, il en résulte qu'actuellement, cette absence d'attestations fiscales est très dommageable aux familles du fait que, n'en disposant pas en temps requis, ils ne peuvent en pratiquer la déduction pour les garderies de leurs enfants, ce qui d'emblée leur pose un préjudice pécuniaire. Il faut dès lors considérer que les familles ayant fait confiance au système, subissent un deuxième dommage financier. Dès lors, j'aimerais savoir si à ce jour, les fiches fiscales ont été toutes envoyées dans les temps requis et le cas échéant, quelles sont les raisons justifiant ce retard et que prévoyez-vous d'ores et déjà pour pallier directement à ces difficultés financières qui sont générées par cette lacune.

Avant de vous remercier pour vos réponses, je sais que depuis mon interpellation, on a enfin transmis les fiches dans les écoles, mais néanmoins j'ai à ma connaissance une école au moins où les parents n'ont pas encore reçu les fiches, donc ça, je tenais quand même à le dire, comme ça, ça limitera peut-être la longueur de la réponse.

#### **M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

#### **Dhr. Berckmans :**

Ik wil mij aansluiten bij de interpellatie van Meneer Ikazban en die verplichting van de fiscale fiches een beetje breder trekken, niet alleen voor de kinderopvang maar ook voor andere activiteiten waar de gemeente al of niet rechtstreeks een rol in heeft. Excuseer mij om het op dit late uur nog eens te hebben over de sporthal Heyvaert als voorbeeld. Enkele jaren geleden, toen die sporthal operationeel is geworden, ben ik bij de verantwoordelijke gegaan om te vragen of die fiches werden afgeleverd. Dus naast de kinderopvang door de scholen, kan er ook een aftrek worden gedaan voor de betaling van kinderopvang of activiteiten tijdens de vakantie en in de weekends. Er is dan een briefwisseling geweest. Schepen Vander Maele, de toenmalige schepen van Financiën,

was er toen bij betrokken. Ik ben toen zelfs met de fiches in het Nederlands en het Frans naar de sporthal gegaan. Ik heb uitgelegd hoe ze die moesten invullen. Maar dus dit jaar opnieuw, zijn er nog altijd geen fiches afgeleverd.

Als dat niet voor de sportactiviteiten is voor de zaal Heyvaert, voor sportstages en andere activiteiten, kan ik mij voorstellen dat het ook op andere plaatsen niet het geval is.

Dit is ook een sociale kwestie, in die zin dat degenen die er niet van op de hoogte zijn dat die fiscale aftrekbaarheid bestaat voor de opvang, er ok niet van kunnen genieten. Ik zou dus bijkomend willen vragen, aansluitend bij de interpellatie van Meneer Ikazban, of alle diensten eens eindelijk hierover kunnen geïnformeerd worden. Dit is een verplichting vanuit de overheid om die fiches af te leveren, zonder dat de belanghebbenden erom moeten vragen.

**Dhr. De Voorzitter :**

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Monsieur Ikazban, il y a effectivement eu des retards concernant l'envoi des fiches permettant aux intéressés de justifier la déduction des frais de garderie et ses retards sont dus essentiellement à des problèmes d'ordre informatique et Madame Gadaleta pourra vous apporter des précisions à cet égard. Vous savez que c'est un nouveau système que nous avons implémenté et donc, par définition, il y a souvent des difficultés quand on met en œuvre un nouveau programme. Mais je dirais qu'au-delà des problèmes qui ont été rencontrés, l'important, c'est qu'évidemment ces difficultés ne se reproduisent plus et j'ai demandé au Receveur communal de piloter un groupe de travail afin d'évaluer le système qui a été mis en œuvre et d'y apporter les modifications et améliorations nécessaires pour l'année prochaine.

**M. le Président :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

**Mme l'Echevine Gadaleta :**

Par rapport au fait que vous me communiquez qu'il y a une école où ces attestations fiscales n'ont pas été délivrées, je vous saurais gré de me dire laquelle, parce que d'après les services, la plupart des attestations fiscales ont été délivrés le 10 juin. Le 10 juin elles ont été imprimées dans nos services et au moment de l'impression, on s'est rendu compte qu'il y avait des écoles qui manquaient, mais ce retard a été rattrapé la semaine même. Dès le moment où les fiches fiscales sortent de la Maison communale, elles sont distribuées dans les écoles. Alors est-ce qu'il y a un retard au niveau des écoles, au niveau des enseignants ? Parce qu'il faut que la poste arrive aux écoles, il faut ensuite les distribuer aux différents enseignants et puis ensuite il faut que les enseignants les distribuent aux enfants. Donc est-ce qu'il y a eu un retard à ce niveau-là ? En tout cas, chez nous, tout est parti, la plupart des attestations fiscales sont parties le 10 juin.

Par rapport aux problèmes informatiques, la Commune a choisi de travailler avec un programme qui s'appelle Onyx, qui était un programme déjà utilisé par d'autres services communaux et dans ce sens-là, ça paraît un choix logique dans un souci de cohérence des différents programmes informatiques. Les premiers entretiens avec l'entreprise qui gère ce programme datent déjà de juillet 2013. Donc, on s'est pris suffisamment à l'avance

pour avoir un programme au point. C'est seulement en imprimant des attestations fiscales, soit les rappels de factures, qu'on s'est rendu compte qu'il y avait des manquements dans ce programme. On a dû acheter de nouveaux modules dans le programme et donc chaque fois tout cela a entraîné un retard. Un programme informatique, on ne sait jamais s'il marche tant qu'on n'a pas utilisé. C'était donc impossible de vérifier à l'avance si les attestations fiscales allaient bien être imprimées. S'il n'y a pas des données à travailler, on ne sait pas vérifier la fiabilité du système informatique. Au niveau du personnel, le service travail avec deux personnes pour le suivi de l'accueil, des factures, et des attestations fiscales et comme on a remarqué qu'il y avait une situation difficile pour gérer tout cela, on n'a pas lésiné sur les moyens et donc on a ajouté du personnel en plus jusqu'au moment où les attestations fiscales ont été imprimées.

**M. le Président :**

Merci Madame Gadaleta.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je vous remercie pour les réponses.

C'est vrai qu'entre le moment où j'ai fait l'interpellation et aujourd'hui, il y a une accélération, en tout cas dans le processus. Néanmoins, admettez quand même que mi-juin, pour fournir les attestations fiscales, c'est vraiment beaucoup trop tard. Je ne sais pas si c'est un problème informatique uniquement, ou un problème informatique et un problème de personnel ? Je rappelle simplement que lors des Sections réunies où on a parlé de la garderie et de la gestion qui en incombe, les services nous avaient alertés sérieusement sur les possibles difficultés de gestion et vous aviez parlé déjà de manque de personnel et de problèmes informatiques. J'en veux pour preuve le débat qu'on a eu sur le problème des factures où j'avais dit attention, et nous étions plusieurs à avoir fait la remarque, attention, il y a un risque de regrouper plusieurs factures parce qu'il y a un retard. On avait dit qu'il ne fallait pas que les parents soient les victimes de ce retard et ça va faire l'objet certainement d'une autre interpellation. Mais j'apprends à l'instant qu'en fait, on va envoyer à des parents plusieurs factures en même temps, donc on va quand même regrouper les factures, alors qu'on nous avait garanti l'inverse. Donc ici, vous avez réussi à pallier au problème des déductions fiscales et j'espère que ça ne se reproduira plus, mais néanmoins, il y a l'autre problème ou les parents risquent aussi d'être victimes d'un défaut d'efficacité, c'est de regrouper des factures où finalement les parents vont se retrouver avec des factures trop importantes à payer en même temps.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

**Mme l'Echevine Gadaleta :**

En tout cas, l'accord avec l'entreprise c'était que les attestations fiscales devaient être prêtes pour le 15 mai. Ça, c'était l'accord et à partir du moment où on a essayé d'imprimer des attestations fiscales, on s'est rendu compte qu'il y avait des erreurs. Par rapport à cette inquiétude que vous avez et je comprends que si les parents ont reçu cette information qu'ils s'inquiètent. Mais ça, c'était clair et net, on ne va pas envoyer des rappels en une seule fois, ça, c'est exclu. C'est bien que vous me le disiez, je vais encore signaler cela aux services. Au début, le programme n'avait pas encore été installé et donc

on a dû travailler manuellement, mais je vous le répète, on a mis je pense les moyens qu'il fallait. C'est vrai qu'au début, ça a été un travail fastidieux, parce que c'est un travail d'encodage et les retards que je regrette énormément, je vous assure qu'on a vraiment suivi ça de tout près, en tout cas de mon Cabinet et du Cabinet de la Bourgmestre avec un souci d'inquiétude par rapport aux parents. Mais les grosses maladies d'enfance de ce programme informatique sont dépassées. Donc l'année prochaine, je vous garantis qu'il n'y aura pas de souci à ce niveau-là.

**M. Ikazban :**

Inch Allah.

**Mevr. de Schepen Gadaletta :**

Ik geef toe dat ik de situatie van de zaal Heyvaert niet echt ken, maar natuurlijk, indien de gemeente er activiteiten zou organiseren, is er ook opvang. In dat geval moeten we voldoen aan verplichtingen. Ik weet niet of er – in het geval van de zaal Heyvaert – of er activiteiten worden georganiseerd door de gemeente, door Molenbeek Sport of door andere VZW's. Het zal ervan afhangen, maar als je de indruk hebt dat bepaalde activiteiten georganiseerd worden door gemeentelijke diensten waardoor geen fiscale attesten worden afgegeven, moeten we zeker nagaan wat er mis is gegaan. Maar in principe zijn onze gemeenteontvanger en andere diensten hier goed van op de hoogte.

**Dhr. Berckmans :**

Ongeacht of het de gemeente is of Molenbeek Sport ...

**Mevr. de Schepen Gadaletta :**

Ja, maar het is gewoon om te weten wie we moeten aanspreken, indien dit niet gebeurd is.

**Dhr. Berckmans :**

Ik heb de Heyvaert enkel als voorbeeld gegeven, dit is ook het geval in andere sportinfrastructuren, de jeugdinfrastructuren. Het heeft ook een sociaal aspect. Mensen sturen er hun kinderen naartoe en ze krijgen geen fiscaal attest.

-----